



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Foncier et Patrimoine
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2025/012/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Vanessa TORRELLI,
Chef du Service Foncier et Patrimoine

Visa de M. Laurent SANDRESCHI
Responsable Pôle Gestion Locative et Copropriétés

Affaire suivie par Véronique AMBROSANIO
Gestionnaire de patrimoine

☎ 04.23.26.15.36 – veronique.ambrosanio@mairie-toulon.fr

Publié Le 04 AVR. 2025

DECISION

Le **Maire de TOULON** soussigné, Madame Josée MASSI,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du 3 Mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, ayant notamment délégué au Maire en exercice le pouvoir de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Vu l'arrêté n° 23/AR/51 du 03 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY,

Vu l'arrêté n° 23/AR/55 du 3 Mai 2023 portant délégation de fonctions et signature à Madame Geneviève LEVY quant aux décisions,

Considérant que la Ville de TOULON est propriétaire d'un immeuble situé à TOULON (VAR) 6, rue Jules Renoux, figurant au cadastre de ladite Commune Section BE numéro 003,

Considérant que l'association « VAR EDUCATION LOISIRS » représentée par son Président Monsieur Gabriel COLA, a sollicité de la Ville de TOULON un local communal dans le cadre d'activités destinées à réaliser son objet social,

Considérant que par convention du 1^{er} septembre 2020, la Ville de TOULON a mis à disposition des locaux dans ledit immeuble situé à TOULON (VAR) 6, rue Jules Renoux à l'association « VAR EDUCATION LOISIRS »,

Considérant le projet de démolition dudit immeuble pour un usage de parking, la Ville de TOULON a souhaité reloger l'association dans un immeuble dénommé « MAISON DE TOUS SAINT JEAN DU VAR » sis à TOULON (83100) 12, boulevard Abbé Duployé, sur un terrain cadastré section AS numéro 281.

DECIDE

DE RÉSILIER la convention 2021 0023 du 1^{er} septembre 2020.

DE CONCLURE avec L'Association « VAR EDUCATION LOISIRS », représentée par son Président Monsieur Gabriel COLA, dont le siège social est à TOULON (VAR) 1910, Vieux chemin de sainte Musse, une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un local communal situé à TOULON (VAR) 12 boulevard Abbé Duployé, figurant au cadastre Section AS 281.

Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révocable pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} Janvier 2025.

Elle se renouvellera par tacite reconduction d'année en année, sans pouvoir excéder 6 ans.

Une redevance d'un montant de 50 € sera demandée à l'Association.

Les compteurs n'étant pas individualisables, un forfait pour frais de fonctionnement sera appelé, d'un montant de 15.27 € annuel. Ce forfait est susceptible d'évoluer en fonction du coût des fluides.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **03 AVR. 2025**

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE **04 AVR. 2025**

PUBLIE LE **04 AVR. 2025**

Pour le Maire de TOULON
L'Adjoint Délégué
Geneviève LEVY



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE 2025/012/A.J. - DE RÉSILIER la convention 2021 0023 du 1er septembre 2020. DE CONCLURE avec L'Association " VAR EDUCATION LOISIRS ", à TOULON (VAR) 1910, Vieux chemin de sainte Musse, une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un local communal situé à TOULON (VAR) 12 boulevard Abbé Duployé, figurant au cadastre Section AS 281

Date de transmission de l'acte : 04/04/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 04/04/2025

Numéro de l'acte : 2025012AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20250403-2025012AJ-AR

Date de décision : 03/04/2025

Acte transmis par : Stéphanie DUPONT ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.3. Locations

